

# **COMPTE-RENDU**

## **Réunion du Comité Syndical**

**du 1<sup>er</sup> avril 2021**

**Présents :** Mesdames SALLES Dominique, BRAJOU Fanny, Messieurs RIGAL Christian, ROUSSELY Bernard, DUMOND Christian, MORENA J-Philippe, TRONCHE Jean, POUCHOU Yves, MONTEIL J-Michel, LAFFAIRE André, MANIERE Christian, DARTHOU Laurent, LANOIR J-Noël, MADRANGE Christian, SAULLE Georges, ROME J-Marie, BELLO J-Luc, MOULIN J-Marie, DAURAT J-Pierre, BRIGE Michel, DA FONSECA Thierry, YACINE Ali, LENFANT Michel, LACHAUD Guy, COMBE Emmanuel, RATEAU Marc, DUPAS Eric, MAGNAUD Franck, MOSQUERA Vincent, CHASSAGNARD Roger, FILLATRE François.

Vu la LOI n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 (1)

Et l'ordonnance :

Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 – Article 6 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19

### **Ordre du jour :**

- 1- Approbation du compte rendu du comité syndical du 4 février 2021
- 2- Désignation du secrétaire de séance
- 3- ADMINISTRATION GENERALE
  - Mise à jour du tableau des emplois
  - Désignation d'un représentant des Communes Urbaines au Bureau Syndical
  - Désignation des représentants de la commune d'Allasac au secteur d'Ayen
  - Avance de trésorerie accordée au secteur de Beynat
  - Commentaires sur le Rapport d'activités des personnels de la FDEE19
  - Lancement de la procédure de consultation des entreprises pour la réhabilitation du siège
- 4- FINANCES
  - Comptes Administratifs Budgets Annexes
  - Compte Administratif Budget Principal
  - Budgets Annexes Primitifs
  - Budget Principal Primitif
  - Présentation des Restes à Réaliser des Secteurs, Discussions autour des programmes autofinancés
  - Répartition de la redevance de concession 2021
- 5- TRANSITION ENERGETIQUE
  - Présentation de la fréquence d'utilisation des Bornes de Recharge en service
  - Lancement d'une nouvelle procédure de consultation 2021-2023 d'un Opérateur Economique pour la fourniture et la mise en place de Bornes de Recharge VE
  - Groupement d'achat de véhicules électriques
  - Présentation de la SEM Elina (Haute-Vienne, Creuse), Discussions
- 6- ELECTRIFICATION RURALE
  - Avancée de la négociation du Cahier des Charges de Concession avec Enedis et EDF
  - Adoption d'une motion contre le projet de réforme du groupe EDF
- 7- ECLAIRAGE PUBLIC
  - Notification des marchés de Maîtrise d'œuvre et de Travaux
- 8- QUESTIONS DIVERSES
  - Délégation du Comité syndical au Président d'ester en justice à l'encontre d'SFR
- 9- Questions diverses.

### **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- Cession de parcelle sur la commune de Saint Julien aux Bois.

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 4 FEVRIER 2021**

Le compte rendu de la réunion du 4 février 2021 n'a fait l'objet d'aucune observation. Le Comité Syndical l'approuve à l'unanimité

## **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Ali YACINE est désigné secrétaire de séance.

Mot du Président :

« Merci à vous tous d'avoir répondu à ma convocation. Je salue aussi la présence de Monsieur AMAT, notre trésorier, pour cet après-midi consacré en grande partie aux questions budgétaires.

Avant de passer à l'ordre du jour, quelques informations concernant notre activité :

- Réforme de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité. A partir de 2023, elle sera centralisée par l'Etat.  
Pour l'année 2023, le produit sera celui de 2022 augmenté des frais de gestion que les fournisseurs encaissent (1% augmenté de l'inflation de 2021).  
En 2024, le produit versé sera celui de 2023 auquel s'ajoute la variation de la consommation sur le territoire de la collectivité entre 2021 et 2022.  
L'Etat affirme que la réforme ne coutera rien aux collectivités et qu'il sera leur interlocuteur unique.  
Par contre, nous n'avons aucune garantie sur le contrôle des versements par les fournisseurs.  
Cette taxe nationalisée s'apparente à une dotation de fait indexée sur l'inflation et la consommation locale.  
L'Etat ne sera-t-il pas tenté un jour d'en conserver une partie ?
- Concernant la réforme du système énergétique, la France et l'Europe seraient près d'un accord.  
La FNCCR nous a indiqué que les collectivités resteraient bien propriétaires des réseaux.
- Rapport de la cour des comptes (une partie est consacrée à l'éclairage public). Ce dernier prône une optimisation de la gestion de l'éclairage public, source d'importantes économies d'énergie et fait ressortir une gestion insuffisamment ambitieuse de la part des communes et une mutualisation vers les syndicats d'énergie inaboutie. »

## **MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Monsieur le Président informe l'assemblée que, suite à la possibilité statutaire d'avancement de grade de deux agents de la collectivité, il convient de mettre à jour le tableau des emplois comme suit :

- Création d'un emploi d'Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet, à raison de 8 h hebdomadaire, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021,
- Création d'un emploi de Rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Le Comité syndical, après avoir délibéré, décide à l'unanimité la création de ces deux postes.

## **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DES COMMUNES URBAINES AU BUREAU SYNDICAL**

Monsieur le Président rappelle que le représentant des communes urbaines doit être issu des 3 communes urbaines suivantes : Bort les Orgues, Egletons et Tulle.

Aucun délégué de ces communes n'étant présents, cette question est reportée à l'ordre du jour du prochain comité syndical.

## **DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE D'ALLASSAC AU SECTEUR D'AYEN**

Lors de la Commission du secteur d'énergie d'Ayen, il a été désigné délégués du secteur : Messieurs Bernard ROUSSELY, Jean-Pierre DAVID, Gérard LABROUSSE.

## **AVANCE DE TRESORERIE ACCORDEE AU SECTEUR DE BEYNAT**

Monsieur le Président présente à l'assemblée les projets de travaux de dissimulation du secteur de Beynat dont le village de Vergonzac, commune d'Aubazine, où des travaux de coordination avec ENEDIS vont démarrer.

Un besoin de fonds complémentaires d'un montant de 75 000 € est nécessaire au secteur d'énergie de Beynat pour financer ces travaux d'investissement. Pour éviter de recourir à l'emprunt, le représentant du secteur d'énergie de Brive, par solidarité, consent à verser au budget annexe du Secteur d'énergie de Beynat la somme de 75 000 € en section d'investissement. Cette somme, prélevée sur le budget annexe du secteur d'énergie de Brive, représente une avance de trésorerie consentie sans intérêt.

Le remboursement de cette avance pourrait s'étaler sur 5 ans. Chaque année, la somme de 15 000 € serait ainsi reversée par le secteur d'énergie de Beynat au secteur d'énergie de Brive.

Après avoir délibéré le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte le versement d'une avance d'investissement au Secteur d'énergie de Beynat d'un montant de 75 000 € consentie sans intérêt sur 5 ans par le secteur d'énergie de Brive.

## **RAPPORT D'ACTIVITE DES PERSONNELS DE LA FDEE 19**

Ce rapport, établi à la demande de certains délégués, a été transmis aux membres du bureau afin de connaître les différentes missions des agents de la FDEE 19.

## **PROCEDURE DE CONSULTATION DES OPERATEURS ECONOMIQUES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU SIEGE DE LA FDEE 19**

Monsieur le Président indique que la terrasse est en mauvais état et nécessite des travaux d'étanchéité. Il a été décidé de profiter de cet investissement pour convertir cette terrasse inexploitée en bureaux et de revoir l'organisation des bureaux actuels. D'autre part, une cuisine et un espace repas seront aménagés à l'étage.

Le cout total des travaux s'élève à 100 000 € HT. Le montage du DCE et l'analyse des offres sont inclus dans la prestation du maitre d'œuvre.

Le Comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à lancer la consultation et à signer les pièces constitutives liées au marché.

## PRÉSENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'ANNÉE 2020

### 1) COMPTE ADMINISTRATIF DE LA FEDERATION

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		523 666,14		12 449,59		536 115,73
Opérations de l'exercice	5 986 387,11	5 923 750,75	1 823 999,30	2 084 534,86	7 810 386,41	8 008 285,61
<b>TOTAUX</b>	<b>5 986 387,11</b>	<b>6 447 416,89</b>	<b>1 823 999,30</b>	<b>2 096 984,45</b>	<b>7 810 386,41</b>	<b>8 544 401,34</b>
Résultat de clôture		461 029,78		272 985,15		734 014,93
Restes à réaliser			1 233 600,00	1 092 600,00	1 233 600,00	1 092 600,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>5 986 387,11</b>	<b>6 447 416,89</b>	<b>3 057 599,30</b>	<b>3 189 584,45</b>	<b>9 043 986,41</b>	<b>9 637 001,34</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>461 029,78</b>		<b>131 985,15</b>		<b>593 014,93</b>

### 2) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR D'ARGENTAT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		273 960,11		20 321,50		294 281,61
Opérations de l'exercice	39 905,39	184 748,73	457 004,43	289 249,53		473 998,26
<b>TOTAUX</b>	<b>39 905,39</b>	<b>458 708,84</b>	<b>457 004,43</b>	<b>309 571,03</b>	<b>496 909,82</b>	<b>768 279,87</b>
Résultat de clôture		418 803,45	147 433,40			271 370,05
Restes à réaliser			401 615,00	385 200,00	401 615,00	385 200,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>39 905,39</b>	<b>458 708,84</b>	<b>858 619,43</b>	<b>694 771,03</b>	<b>898 524,82</b>	<b>1 153 479,87</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>418 803,45</b>		<b>-163 848,40</b>		<b>254 955,05</b>

### 3) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR D'AYEN

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		247 149,19		197 281,54		444 430,73
Opérations de l'exercice	37 541,89	243 516,57	341 120,82	165 301,68	378 662,71	408 818,25
<b>TOTAUX</b>	<b>37 541,89</b>	<b>490 665,76</b>	<b>341 120,82</b>	<b>362 583,22</b>	<b>378 662,71</b>	<b>853 248,98</b>
Résultat de clôture		453 123,87		21 462,40		474 586,27
Restes à réaliser			495 426,95	432 224,02	495 426,95	432 224,02
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>37 541,89</b>	<b>490 665,76</b>	<b>836 547,77</b>	<b>794 807,24</b>	<b>874 089,66</b>	<b>1 285 473,00</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>453 123,87</b>		<b>-41 740,53</b>		<b>411 383,34</b>

### 4) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE BMT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		336 889,07		233 670,87		570 559,94
Opérations de l'exercice	116 279,26	526 731,31	1 168 959,75	831 247,42	1 285 239,01	1 357 978,73
<b>TOTAUX</b>	<b>116 279,26</b>	<b>863 620,38</b>	<b>1 168 959,75</b>	<b>1 064 918,29</b>	<b>1 285 239,01</b>	<b>1 928 538,67</b>
Résultat de clôture		747 341,12	104 041,46			643 299,66
Restes à réaliser			1 003 670,00	529 209,00	1 003 670,00	529 209,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>116 279,26</b>	<b>863 620,38</b>	<b>2 172 629,75</b>	<b>1 594 127,29</b>	<b>2 288 909,01</b>	<b>2 457 747,67</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>747 341,12</b>		<b>-578 502,46</b>		<b>168 838,66</b>

### 5) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE BEAULIEU

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		134 771,18	49 555,53			85 215,65
Opérations de l'exercice	32 324,55	136 951,22	213 532,75	214 531,79	245 857,30	351 483,01
<b>TOTAUX</b>	<b>32 324,55</b>	<b>271 722,40</b>	<b>263 088,28</b>	<b>214 531,79</b>	<b>295 412,83</b>	<b>486 254,19</b>
Résultat de clôture		239 397,85	48 556,49			190 841,36
Restes à réaliser			239 574,61	220 676,47	239 574,61	220 676,47
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>32 324,55</b>	<b>271 722,40</b>	<b>502 662,89</b>	<b>435 208,26</b>	<b>534 987,44</b>	<b>706 930,66</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>239 397,85</b>		<b>-67 454,63</b>		<b>171 943,22</b>

### 6) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE BEYNAT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		125 526,01	36 569,39			88 956,62
Opérations de l'exercice	48 010,00	126 355,31	255 776,55	217 252,75	303 786,55	343 608,06
<b>TOTAUX</b>	<b>48 010,00</b>	<b>251 881,32</b>	<b>292 345,94</b>	<b>217 252,75</b>	<b>340 355,94</b>	<b>469 134,07</b>
Résultat de clôture		203 871,32	75 093,19			128 778,13
Restes à réaliser			299 656,64	320 057,03	299 656,64	320 057,03
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>48 010,00</b>	<b>251 881,32</b>	<b>592 002,58</b>	<b>537 309,78</b>	<b>640 012,58</b>	<b>789 191,10</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>203 871,32</b>		<b>-54 692,80</b>		<b>149 178,52</b>

### 7) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE BRIVE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		2 778 501,52	774 644,24			2 003 857,28
Opérations de l'exercice	161 545,81	994 535,46	924 166,42	1 773 878,66	1 085 712,23	2 768 414,12
<b>TOTAUX</b>	<b>161 545,81</b>	<b>3 773 036,98</b>	<b>1 698 810,66</b>	<b>1 773 878,66</b>	<b>1 860 356,47</b>	<b>5 546 915,64</b>
Résultat de clôture		3 611 491,17		75 068,00		3 686 559,17
Restes à réaliser			1 678 742,00	588 200,00	1 678 742,00	588 200,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>161 545,81</b>	<b>3 773 036,98</b>	<b>3 377 552,66</b>	<b>2 362 078,66</b>	<b>3 539 098,47</b>	<b>6 135 115,64</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>3 611 491,17</b>		<b>-1 015 474,00</b>		<b>2 596 017,17</b>

### 8) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR D'EGLETONS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		181 306,07	196 099,74		-14 793,67	
Opérations de l'exercice	52 040,01	323 398,59	421 978,37	577 633,99	474 018,38	901 032,58
<b>TOTAUX</b>	<b>52 040,01</b>	<b>504 704,66</b>	<b>618 078,11</b>	<b>577 633,99</b>	<b>670 118,12</b>	<b>1 082 338,65</b>
Résultat de clôture		452 664,65	40 444,12			412 220,53
Restes à réaliser			666 800,00	466 200,00	666 800,00	466 200,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>52 040,01</b>	<b>504 704,66</b>	<b>1 284 878,11</b>	<b>1 043 833,99</b>	<b>1 336 918,12</b>	<b>1 548 538,65</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>452 664,65</b>		<b>-241 044,12</b>		<b>211 620,53</b>

### 9) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE LA HAUTE VEZERE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		355 562,78		113 799,71		469 362,49
Opérations de l'exercice	25 386,74	317 084,45	545 384,44	501 043,26	570 771,18	818 127,71
<b>TOTAUX</b>	<b>25 386,74</b>	<b>672 647,23</b>	<b>545 384,44</b>	<b>614 842,97</b>	<b>570 771,18</b>	<b>1 287 490,20</b>
Résultat de clôture		647 260,49		69 458,53		716 719,02
Restes à réaliser			1 081 600,00	508 080,00	1 081 600,00	508 080,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>25 386,74</b>	<b>672 647,23</b>	<b>1 626 984,44</b>	<b>1 122 922,97</b>	<b>1 652 371,18</b>	<b>1 795 570,20</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>647 260,49</b>		<b>-504 061,47</b>		<b>143 199,02</b>

### 10) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE LARCHE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		319 891,87		74 254,49		394 146,36
Opérations de l'exercice	73 720,82	417 444,01	605 265,30	522 430,66	678 986,12	939 874,67
<b>TOTAUX</b>	<b>73 720,82</b>	<b>737 335,88</b>	<b>605 265,30</b>	<b>596 685,15</b>	<b>678 986,12</b>	<b>1 334 021,03</b>
Résultat de clôture		663 615,06	8 580,15			655 034,91
Restes à réaliser			726 880,00	274 600,00	726 880,00	274 600,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>73 720,82</b>	<b>737 335,88</b>	<b>1 332 145,30</b>	<b>871 285,15</b>	<b>1 405 866,12</b>	<b>1 608 621,03</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>663 615,06</b>		<b>-460 860,15</b>		<b>202 754,91</b>

### 11 COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE LA ROCHE CANILLAC

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		19 618,64	73 795,07			-54 176,43
Opérations de l'exercice	20 472,98	87 598,58	101 771,36	149 003,62	122 244,34	236 602,20
<b>TOTAUX</b>	<b>20 472,98</b>	<b>107 217,22</b>	<b>175 566,43</b>	<b>149 003,62</b>	<b>196 039,41</b>	<b>256 220,84</b>
Résultat de clôture		86 744,24	26 562,81			60 181,43
Restes à réaliser			242 130,00	206 390,00	242 130,00	206 390,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>20 472,98</b>	<b>107 217,22</b>	<b>417 696,43</b>	<b>355 393,62</b>	<b>438 169,41</b>	<b>462 610,84</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>86 744,24</b>		<b>-62 302,81</b>		<b>24 441,43</b>

### 12) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE LUBERSAC

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		51 075,04	75 330,74			-24 255,70
Opérations de l'exercice	12 734,16	268 225,65	501 095,72	546 246,00	513 829,88	814 471,65
<b>TOTAUX</b>	<b>12 734,16</b>	<b>319 300,69</b>	<b>576 426,46</b>	<b>546 246,00</b>	<b>589 160,62</b>	<b>865 546,69</b>
Résultat de clôture		306 566,53	30 180,46			276 386,07
Restes à réaliser			394 639,33	201 784,00	394 639,33	201 784,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>12 734,16</b>	<b>319 300,69</b>	<b>971 065,79</b>	<b>748 030,00</b>	<b>983 799,95</b>	<b>1 067 330,69</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>306 566,53</b>		<b>-223 035,79</b>		<b>83 530,74</b>

### 13) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE MERCOEUR

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		222 884,18	24 415,99			198 468,19
Opérations de l'exercice	24 306,93	100 938,40	37 741,83	120 023,19	62 048,76	220 961,59
<b>TOTAUX</b>	<b>24 306,93</b>	<b>323 822,58</b>	<b>62 157,82</b>	<b>120 023,19</b>	<b>86 464,75</b>	<b>443 845,77</b>
Résultat de clôture		299 515,65		57 865,37		357 381,02
Restes à réaliser			305 700,00	110 620,00	305 700,00	110 620,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>24 306,93</b>	<b>323 822,58</b>	<b>367 857,82</b>	<b>230 643,19</b>	<b>392 164,75</b>	<b>554 465,77</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>299 515,65</b>		<b>-137 214,63</b>		<b>162 301,02</b>

### 14) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE MEYSSAC

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		7 571,01	222 168,51		214 597,50	
Opérations de l'exercice	41 043,71	198 752,93	306 600,97	372 923,79	347 644,68	571 676,72
<b>TOTAUX</b>	<b>41 043,71</b>	<b>206 323,94</b>	<b>528 769,48</b>	<b>372 923,79</b>	<b>569 813,19</b>	<b>579 247,73</b>
Résultat de clôture		165 280,23	155 845,69			9 434,54
Restes à réaliser			522 179,33	543 763,44	522 179,33	543 763,44
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>41 043,71</b>	<b>206 323,94</b>	<b>1 050 948,81</b>	<b>916 687,23</b>	<b>1 091 992,52</b>	<b>1 123 011,17</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>165 280,23</b>		<b>-134 261,58</b>		<b>31 018,65</b>

### 15) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR D'ORGNAC

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		926 147,75		225 459,19		1 151 606,94
Opérations de l'exercice	33 498,67	448 786,15	871 155,69	655 058,10	904 654,36	1 103 844,25
<b>TOTAUX</b>	<b>33 498,67</b>	<b>1 374 933,90</b>	<b>871 155,69</b>	<b>880 517,29</b>	<b>904 654,36</b>	<b>2 255 451,19</b>
Résultat de clôture		1 341 435,23		9 361,60		1 350 796,83
Restes à réaliser			1 362 973,57	820 502,34	1 362 973,57	820 502,34
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>33 498,67</b>	<b>1 374 933,90</b>	<b>2 234 129,26</b>	<b>1 701 019,63</b>	<b>2 267 627,93</b>	<b>3 075 953,53</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 341 435,23</b>		<b>-533 109,63</b>		<b>808 325,60</b>

### 16) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE SAINT PRIVAT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		144 272,15		51 296,03		195 568,18
Opérations de l'exercice	23 958,17	138 726,55	237 822,72	272 751,14	261 780,89	411 477,69
<b>TOTAUX</b>	<b>23 958,17</b>	<b>282 998,70</b>	<b>237 822,72</b>	<b>324 047,17</b>	<b>261 780,89</b>	<b>607 045,87</b>
Résultat de clôture		259 040,53		86 224,45		345 264,98
Restes à réaliser			289 800,00	142 800,00	289 800,00	142 800,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>23 958,17</b>	<b>282 998,70</b>	<b>527 622,72</b>	<b>466 847,17</b>	<b>551 580,89</b>	<b>749 845,87</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>259 040,53</b>		<b>-60 775,55</b>		<b>198 264,98</b>

**17) COMPTE ADMINISTRATIF DE SAINTE FEREOLE**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		338 821,37		224 771,43		563 592,80
Opérations de l'exercice	18 173,17	168 477,42	257 659,38	145 300,37	275 832,55	313 777,79
<b>TOTAUX</b>	<b>18 173,17</b>	<b>507 298,79</b>	<b>257 659,38</b>	<b>370 071,80</b>	<b>275 832,55</b>	<b>877 370,59</b>
Résultat de clôture		489 125,62		112 412,42		601 538,04
Restes à réaliser			334 110,00	152 000,00	334 110,00	152 000,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>18 173,17</b>	<b>507 298,79</b>	<b>591 769,38</b>	<b>522 071,80</b>	<b>609 942,55</b>	<b>1 029 370,59</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>489 125,62</b>		<b>-69 697,58</b>		<b>419 428,04</b>

**18) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE SEILHAC**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		204 601,68		3 996,02		208 597,70
Opérations de l'exercice	81 047,97	289 248,26	269 774,11	394 764,40	350 822,08	684 012,66
<b>TOTAUX</b>	<b>81 047,97</b>	<b>493 849,94</b>	<b>269 774,11</b>	<b>398 760,42</b>	<b>350 822,08</b>	<b>892 610,36</b>
Résultat de clôture		412 801,97		128 986,31		541 788,28
Restes à réaliser			636 800,00	403 100,00	636 800,00	403 100,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>81 047,97</b>	<b>493 849,94</b>	<b>906 574,11</b>	<b>801 860,42</b>	<b>987 622,08</b>	<b>1 295 710,36</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>412 801,97</b>		<b>-104 713,69</b>		<b>308 088,28</b>

**19) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE TULLE NORD**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		114 062,34		123 097,16		237 159,50
Opérations de l'exercice	22 695,22	250 640,78	266 097,31	338 602,52	288 792,53	589 243,30
<b>TOTAUX</b>	<b>22 695,22</b>	<b>364 703,12</b>	<b>266 097,31</b>	<b>461 699,68</b>	<b>288 792,53</b>	<b>826 402,80</b>
Résultat de clôture		342 007,90		195 602,37		537 610,27
Restes à réaliser			344 000,00	102 700,00	344 000,00	102 700,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>22 695,22</b>	<b>364 703,12</b>	<b>610 097,31</b>	<b>564 399,68</b>	<b>632 792,53</b>	<b>929 102,80</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>342 007,90</b>		<b>-45 697,63</b>		<b>296 310,27</b>

**20) COMPTE ADMINISTRATIF DU SECTEUR DE TULLE SUD**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		110 103,86	14 532,32			95 571,54
Opérations de l'exercice	33 165,79	297 419,42	341 645,51	606 236,08	374 811,30	903 655,50
<b>TOTAUX</b>	<b>33 165,79</b>	<b>407 523,28</b>	<b>356 177,83</b>	<b>606 236,08</b>	<b>389 343,62</b>	<b>1 013 759,36</b>
Résultat de clôture		374 357,49		250 058,25		624 415,74
Restes à réaliser			868 900,00	348 700,00	868 900,00	348 700,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>33 165,79</b>	<b>407 523,28</b>	<b>1 225 077,83</b>	<b>954 936,08</b>	<b>1 258 243,62</b>	<b>1 362 459,36</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>374 357,49</b>		<b>-270 141,75</b>		<b>104 215,74</b>

Monsieur DARTHOU intervient concernant les RAR exorbitants des secteurs d'énergie. Il constate que certains secteurs ont jusqu'à 27 % ou 30 % de RAR. Ces chiffres plombent les budgets annexes mais également les communes qui attendent que les travaux soient réalisés. Il précise que pour une bonne gestion du budget, la cours des comptes estime que les RAR doivent se situer au maximum entre 5 et 10 % des investissements. Le montant total des investissements ER et EP sur l'ensemble des secteurs s'élève à 7 800 000 €, et dans le même temps les RAR sont de 11 900 000 €.

Le nouveau marché d'Eclairage Public est lancé, plus aucun bon de commande n'est émis depuis le 31 décembre 2020. Les entreprises ont 6 mois pour terminer les travaux.

Concernant l'Electrification Rurale, les entreprises ont 1 an de retard. Le Président souhaite que les programmes 2018 et 2019 soient soldés pour la fin de l'année 2021.

Monsieur DARTHOU précise que le rôle des élus est aussi de rappeler à l'ordre les entreprises qui prennent des marchés qu'elles doivent honorer au détriment de l'Electrification Rurale.

Monsieur DUMOND se retire pour le vote des comptes administratifs.

Monsieur DARTHOU fait procéder au vote :

Pour : 30 voix  
 Contre : 0 voix  
 Abstention : 0 voix

## **AFFECTATION DES RÉSULTATS DES BUDGETS DE LA FEDERATION**

### **1) Budget principal**

#### POUR MEMOIRE

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté ..... 523 666,14 €  
 - Résultat d'investissement antérieur reporté ..... 12 449,59 €

#### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

- Solde d'exécution de l'exercice ..... 260 535,56 €  
 - Solde d'exécution cumulé ..... 272 985,15 €

#### RESTES A REALISER AU 31/12/2020

SOLDE ..... - 141 000,00 €

#### BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Excédent de financement total ..... 131 985,15 €

#### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.

- Résultat de l'exercice ..... - 62 636,36 €  
 - Résultat antérieur ..... 523 666,14 €  
 Total à affecter ..... 461 029,78 €

### **2) Budget annexe – Secteur d'ARGENTAT**

#### POUR MEMOIRE

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté ..... 273 960,11 €  
 - Résultat d'investissement antérieur reporté ..... 20 321,50 €

#### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

- Solde d'exécution de l'exercice ..... - 167 754,90 €  
 - Solde d'exécution cumulé ..... - 147 433,40 €

#### RESTES A REALISER AU 31/12/2020

SOLDE ..... - 16 415,00 €

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
Déficit de financement total - 163 848,40 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.  
- Résultat de l'exercice ..... 144 843,34 €  
- Résultat antérieur ..... 273 960,11 €  
Total à affecter . ..... 418 803,45 €

**3) Budget annexe – Secteur d'AYEN**

POUR MEMOIRE  
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté ..... 247 149,19 €  
Résultat d'investissement antérieur reporté ..... 197 281,54 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
- Solde d'exécution de l'exercice - 175 819,14 €  
- Solde d'exécution cumulé ..... 21 462,40 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2020  
SOLDE - 63 202,93 €

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
Déficit de financement total - 41 740,53 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.  
- Résultat de l'exercice ..... 205 974,68 €  
- Résultat antérieur ..... 247 149,19 €  
Total à affecter . ..... 453 123,87 €

**4) Budget annexe – Secteur de BEAULIEU**

POUR MEMOIRE  
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté ..... 134 771,18 €  
- Résultat d'investissement antérieur reporté - 49 555,53 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
- Solde d'exécution de l'exercice ..... 999,04 €  
- Solde d'exécution cumulé - 48 556,49 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2020  
SOLDE - 18 898,14 €

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
Déficit de financement total - 67 454,63 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.  
- Résultat de l'exercice ..... 104 626,67 €  
- Résultat antérieur ..... 134 771,18 €  
Total à affecter . ..... 239 397,85 €

**5) Budget annexe – Secteur de BEYNAT**

POUR MEMOIRE  
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté ..... 125 526,01 €  
- Résultat d'investissement antérieur reporté - 36 569,39 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
- Solde d'exécution de l'exercice - 38 523,80 €  
- Solde d'exécution cumulé - 75 093,19 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2020  
SOLDE ..... 20 400,39 €

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
Déficit de financement total - 54 692,80 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

- Résultat de l'exercice .....	78 345,31 €
- Résultat antérieur .....	125 526,01 €
Total à affecter .....	203 871,32 €

#### 6) Budget annexe – Secteur de BMT

##### POUR MEMOIRE

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	336 889,07 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté .....	233 670,87 €

##### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

- Solde d'exécution de l'exercice .....	- 337 712,33 €
- Solde d'exécution cumulé .....	- 104 041,46 €

##### RESTES A REALISER AU 31/12/2020

SOLDE .....	- 474 461,00 €
-------------	----------------

##### DEFICITS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Déficit de financement total .....	- 578 502,46 €
------------------------------------	----------------

##### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.

- Résultat de l'exercice .....	410 452,05 €
- Résultat antérieur .....	336 889,07 €
Total à affecter .....	747 341,12 €

#### 7) Budget annexe – Secteur de BRIVE

##### POUR MEMOIRE

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	2 778 501,52 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté .....	- 774 644,24 €

##### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

- Solde d'exécution de l'exercice .....	849 712,24 €
- Solde d'exécution cumulé .....	75 068,00 €

##### RESTES A REALISER AU 31/12/2020

SOLDE .....	- 1 090 542,00 €
-------------	------------------

##### BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Déficit de financement total .....	- 1 015 474,00 €
------------------------------------	------------------

##### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.

- Résultat de l'exercice .....	832 989,65 €
- Résultat antérieur .....	2 778 501,52 €
Total à affecter .....	3 611 491,17 €

#### 8) Budget annexe – Secteur de EGLETONS

##### POUR MEMOIRE

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	181 306,07 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté .....	- 196 099,74 €

##### SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

- Solde d'exécution de l'exercice .....	155 655,62 €
- Solde d'exécution cumulé .....	- 40 444,12 €

##### RESTES A REALISER AU 31/12/2020

SOLDE .....	- 200 600,00 €
-------------	----------------

##### BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Déficit de financement total .....	- 241 044,12 €
------------------------------------	----------------

##### RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.

- Résultat de l'exercice .....	271 358,58 €
- Résultat antérieur .....	181 306,07 €
Total à affecter .....	452 664,65 €

**9) Budget annexe – Secteur de la HAUTE VEZERE**

POUR MEMOIRE

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	355 562,78 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté .....	113 799,71 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

- Solde d'exécution de l'exercice .....	- 44 341,18 €
- Solde d'exécution cumulé .....	69 458,53 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2020

SOLDE .....	- 573 520,00 €
-------------	----------------

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Déficit de financement total .....	- 504 061,47 €
------------------------------------	----------------

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.

- Résultat de l'exercice .....	291 697,71 €
- Résultat antérieur .....	355 562,78 €
Total à affecter .....	647 260,49 €

**10) Budget annexe – Secteur de LARCHE**

POUR MEMOIRE

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	319 891,87 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté .....	74 254,49 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

- Solde d'exécution de l'exercice .....	- 82 834,64 €
- Solde d'exécution cumulé .....	- 8 580,15 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2020

SOLDE .....	- 452 280,00 €
-------------	----------------

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Déficit de financement total .....	- 460 860,15 €
------------------------------------	----------------

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.

- Résultat de l'exercice .....	343 723,19 €
- Résultat antérieur .....	319 891,87 €
Total à affecter .....	663 615,06 €

**11) Budget annexe – Secteur de LA ROCHE CANILLAC**

POUR MEMOIRE

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	19 618,64 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté .....	- 73 795,07 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

- Solde d'exécution de l'exercice .....	47 232,26 €
- Solde d'exécution cumulé .....	- 26 562,81 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2020

SOLDE .....	- 35 740,00 €
-------------	---------------

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020

Déficit de financement total .....	- 62 302,81 €
------------------------------------	---------------

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.

- Résultat de l'exercice .....	67 125,60 €
- Résultat antérieur .....	19 618,64 €
Total à affecter .....	86 744,24 €

**12) Budget annexe – Secteur de LUBERSAC**

POUR MEMOIRE

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	51 075,04 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté .....	- 75 330,74 €

<u>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
- Solde d'exécution de l'exercice	45 150,28 €
- Solde d'exécution cumulé	- 30 180,46 €
<u>RESTES A REALISER AU 31/12/2020</u>	
SOLDE	- 192 855,33 €
<u>BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
Déficit de financement total	- 223 035,79 €
<u>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.</u>	
- Résultat de l'exercice .....	255 491,49 €
- Résultat antérieur .....	51 075,04 €
Total à affecter .....	306 566,53 €

**13) Budget annexe – Secteur de MERCOEUR**

<u>POUR MEMOIRE</u>	
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	222 884,18 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté	- 24 415,99 €
<u>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
- Solde d'exécution de l'exercice	82 281,36 €
- Solde d'exécution cumulé	57 865,37 €
<u>RESTES A REALISER AU 31/12/2020</u>	
SOLDE	- 195 080,00 €
<u>BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
Déficit de financement total	- 137 214,63 €
<u>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.</u>	
- Résultat de l'exercice .....	76 631,47 €
- Résultat antérieur .....	222 884,18 €
Total à affecter.....	299 515,65 €

**14) Budget annexe – Secteur de MEYSSAC**

<u>POUR MEMOIRE</u>	
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	7 571,01 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté	- 222 168,51 €
<u>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
- Solde d'exécution de l'exercice	66 322,82 €
- Solde d'exécution cumulé	- 155 845,69 €
<u>RESTES A REALISER AU 31/12/2020</u>	
SOLDE	21 584,11 €
<u>BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
Déficit de financement total	- 134 261,58 €
<u>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.</u>	
- Résultat de l'exercice .....	157 709,22 €
- Résultat antérieur .....	7 571,01 €
Total à affecter.....	165 280,23 €

**15) Budget annexe – Secteur d'ORGNAC**

<u>POUR MEMOIRE</u>	
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	926 147,75 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté	225 459,19 €
<u>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
- Solde d'exécution de l'exercice	- 216 097,59 €
- Solde d'exécution cumulé	9 361,60 €

<u>RESTES A REALISER AU 31/12/2020</u>	
SOLDE	- 542 471,23 €
<u>BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
Déficit de financement total	- 533 109,63 €
<u>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.</u>	
- Résultat de l'exercice .....	415 287,48 €
- Résultat antérieur .....	926 147,75 €
Total à affecter .	1 341 435,23 €

**16) Budget annexe – Secteur de SAINT PRIVAT**

<u>POUR MEMOIRE</u>	
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	144 272,12 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté	51 296,03 €
<u>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
- Solde d'exécution de l'exercice	34 928,42 €
- Solde d'exécution cumulé	86 224,45 €
<u>RESTES A REALISER AU 31/12/2020</u>	
SOLDE	- 147 000,00 €
<u>BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
Besoin de financement total	- 60 775,55 €
<u>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.</u>	
- Résultat de l'exercice .....	114 768,38 €
- Résultat antérieur .....	144 272,12 €
Total à affecter	259 040,50 €

**17) Budget annexe – Secteur de SAINTE FEREOLE**

<u>POUR MEMOIRE</u>	
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	338 821,37 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté	224 771,43 €
<u>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
- Solde d'exécution de l'exercice	- 112 359,01 €
- Solde d'exécution cumulé	112 412,42 €
<u>RESTES A REALISER AU 31/12/2020</u>	
SOLDE	- 182 110,00 €
<u>BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
Déficit de financement total	- 69 697,58 €
<u>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.</u>	
- Résultat de l'exercice .....	150 304,25 €
- Résultat antérieur .....	338 821,37 €
Total à affecter .	489 125,62 €

**18) Budget annexe – Secteur de SEILHAC**

<u>POUR MEMOIRE</u>	
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté .....	204 601,68 €
- Résultat d'investissement antérieur reporté	3 996,02 €
<u>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020</u>	
- Solde d'exécution de l'exercice	124 990,29 €
- Solde d'exécution cumulé	128 986,31 €
<u>RESTES A REALISER AU 31/12/2020</u>	
SOLDE	- 233 700,00 €

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
Déficit de financement total - 104 713,69 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.  
- Résultat de l'exercice ..... 208 200,29 €  
- Résultat antérieur ..... 204 601,68 €  
Total à affecter . ..... 412 801,97 €

**19) Budget annexe – Secteur de TULLE NORD**

POUR MEMOIRE  
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté ..... 114 062,34 €  
- Résultat d'investissement antérieur reporté ..... 123 097,16 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
- Solde d'exécution de l'exercice ..... 72 505,21 €  
- Solde d'exécution cumulé ..... 195 602,37 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2020  
SOLDE - 241 300,00 €

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
Déficit de financement total - 45 697,63 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.  
- Résultat de l'exercice ..... 227 945,56 €  
- Résultat antérieur ..... 114 062,34 €  
Total à affecter . ..... 342 007,90 €

**20) Budget annexe – Secteur de TULLE SUD**

POUR MEMOIRE  
- Résultat de fonctionnement antérieur reporté ..... 110 103,86 €  
- Résultat d'investissement antérieur reporté - 14 532,32 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
- Solde d'exécution de l'exercice ..... 264 590,57 €  
- Solde d'exécution cumulé ..... 250 058,25 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2020  
SOLDE - 520 200,00 €

BESOINS DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020  
Déficit de financement total - 270 141,75 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER.  
- Résultat de l'exercice ..... 264 253,63 €  
- Résultat antérieur ..... 110 103,86 €  
Total à affecter . ..... 374 357,49 €

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Monsieur le Président présente au Comité Syndical les comptes de gestion pour l'exercice 2020 établis par le Payeur Départemental.  
Ceux-ci sont conformes aux comptes administratifs de la Fédération.

Le Comité Syndical déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part et les approuve à l'unanimité.

## PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET DE L'ANNÉE 2021

Monsieur BARTHUEL présente les projets de Budgets Primitifs 2021 :

### 1) BUDGET PRIMITIF DE LA FEDERATION

- <u>Section de fonctionnement</u> :	
. Dépenses	5 966 600 Euros
. Recettes	5 966 600 Euros
- <u>Section d'investissement</u> :	
. Dépenses	6 333 400 Euros
. Recettes	6 333 400 Euros

### 2) BUDGET PRIMITIF DU SIE D'ARGENTAT

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	426 989 Euros
. Recettes	426 989 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	829 776 Euros
. Recettes	829 776 Euros

### 3) BUDGET PRIMITIF DU SIE D'AYEN

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	795 100 Euros
. Recettes	795 100 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	1 103 500 Euros
. Recettes	1 103 500 Euros

### 4) BUDGET PRIMITIF DU SIE DE BEAULIEU

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	302 910 Euros
. Recettes	302 910 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	562 712 Euros
. Recettes	562 712 Euros

### 5) BUDGET PRIMITIF DU SIE DE BEYNAT

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	290 815 Euros
. Recettes	290 815 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	683 715 Euros
. Recettes	683 715 Euros

### 6) BUDGET PRIMITIF DU SIE DE BMT

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	783 910 Euros
. Recettes	783 910 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	1 732 982 Euros
. Recettes	1 732 982 Euros

**7) BUDGET PRIMITIF DU SIE DE BRIVE**

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	3 560 047 Euros
. Recettes	3 560 047 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	3 972 242 Euros
. Recettes	3 972 242 Euros

**8) BUDGET PRIMITIF DU SIE D'EGLETONS**

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	523 000 Euros
. Recettes	523 000 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	1 267 590 Euros
. Recettes	1 267 590 Euros

**9) BUDGET PRIMITIF DU SIE DE LA HAUTE VEZERE**

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	558 460 Euros
. Recettes	558 460 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	1 717 900 Euros
. Recettes	1 717 900 Euros

**10) BUDGET PRIMITIF DU SIE DE LA ROCHE CANILLAC**

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	142 240 Euros
. Recettes	142 240 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	365 070 Euros
. Recettes	365 070 Euros

**11) BUDGET PRIMITIF DU SIE DE LARCHE**

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	650 543 Euros
. Recettes	650 543 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	1 523 841 Euros
. Recettes	1 523 841 Euros

**12) BUDGET PRIMITIF DU SIE DE LUBERSAC**

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	341 930 Euros
. Recettes	341 930 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	944 713 Euros
. Recettes	944 713 Euros

**13) BUDGET PRIMITIF DU SIE DE MERCOEUR**

- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	299 112 Euros
. Recettes	299 112 Euros

- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	632 000 Euros
. Recettes	632 000 Euros
<b>14) <u>BUDGET PRIMITIF DU SIE DE MEYSSAC</u></b>	
- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	194 699 Euros
. Recettes	194 699 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	860 650 Euros
. Recettes	860 650 Euros
<b>15) <u>BUDGET PRIMITIF DU SIE D'ORGNAC</u></b>	
- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	1 202 173 Euros
. Recettes	1 202 173 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	2 074 880 Euros
. Recettes	2 074 880 Euros
<b>16) <u>BUDGET PRIMITIF DU SIE DE SEILHAC</u></b>	
- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	626 000 Euros
. Recettes	626 000 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	1 333 600 Euros
. Recettes	1 333 600 Euros
<b>17) <u>BUDGET PRIMITIF DU SIE DE SAINT PRIVAT</u></b>	
- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	357 278 Euros
. Recettes	357 278 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	814 240 Euros
. Recettes	814 240 Euros
<b>18) <u>BUDGET PRIMITIF DU SIE DE SAINTE FEREOLE</u></b>	
- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	578 218 Euros
. Recettes	578 218 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	556 828 Euros
. Recettes	556 828 Euros
<b>19) <u>BUDGET PRIMITIF DU SIE DE TULLE NORD</u></b>	
- <u>Section de Fonctionnement</u>	
. Dépenses	566 212 Euros
. Recettes	566 212 Euros
- <u>Section d'Investissement</u>	
. Dépenses	748 300 Euros
. Recettes	748 300 Euros

## **20) BUDGET PRIMITIF DU SIE DE TULLE SUD**

### **- Section de Fonctionnement**

. Dépenses	504 220 Euros
. Recettes	504 220 Euros

### **- Section d'Investissement**

. Dépenses	1 136 300 Euros
. Recettes	1 136 300 Euros

Le budget principal est équilibré au plus juste, les dépenses engagées sont importantes car au-delà des investissements prévus pour la réhabilitation du siège de la FDEE 19 et des IRVE, le budget principal a abondé les budgets annexes pour limiter la baisse de la redevance R2 afin de maintenir un niveau de travaux identique.

Monsieur YACINE remarque qu'il n'y a pas de budget prévu pour les Diagnostics EP alors que les communes du secteur de Meyssac viennent de transférer leur compétence à la FDEE 19. Monsieur BARTHUEL indique que les diagnostics seront réalisés en interne par le personnel de la FDEE 19 pour ces communes ainsi que pour les communes urbaines.

Une question est posée concernant le déploiement de la fibre sur les supports communs et la redevance qui en découle.

Monsieur DUMOND indique que dans la mesure du possible, les supports communs sont utilisés. Lorsque l'opérateur envisage de poser la fibre sur un appui commun, il doit effectuer une étude préalable validée par Enedis.

La redevance s'élève à 82,50 €, 55 € pour Enedis et 27,50 € pour la FDEE 19 (chiffre convention 2015).

L'opérateur qui déploie la fibre sur le territoire de l'Agglo de Tulle ne respecte pas les termes de la convention. En effet, il s'accroche sans autorisation ni étude préalable.

La FDEE 19 a déjà alerté Enedis à ce sujet au mois de novembre 2020. Une réunion a également été organisée avec les services de la Préfecture, Enedis et l'opérateur pour que celui-ci respecte la convention en donnant la carte de son déploiement, sans succès.

Monsieur DARTHOU rappelle qu'au départ, un contrat a été signé avec Orange au niveau national pour le déploiement de la fibre.

Les zones agglomérées, les plus rentables, ont été données au privé. Les zones rurales sont restées aux collectivités.

Orange a transféré le déploiement à SFR sur le territoire de l'Agglo de Tulle.

Au début, les demandes d'autorisation auprès d'Enedis étaient respectées mais face aux délais de réponse d'Enedis, les opérateurs ont choisi de poser des poteaux, souvent à côté des poteaux existants, pour pouvoir respecter leurs échéances.

Les Agglos de Tulle et Brive, sont aujourd'hui pieds et mains liées avec le contrat national et ne peuvent rien faire. Sur les zones AMII, seulement 30 % du territoire est déployé. Aucune pénalité n'est prévue pour le retard.

Monsieur ROME fait remarquer « on n'est pas dans le même monde ». Sur son territoire, la fibre a été posée, l'interlocuteur était le Département qui a proposé un programme de travaux. Les élus ont soumis leurs observations et, malgré tout, un nombre important de poteaux ont été posés à côté des poteaux ER. Tout ceci n'est pas très esthétique et il est très difficile de l'expliquer aux administrés.

Monsieur DARTHOU confirme et précise que les communes en zone AMII, c'est-à-dire les premières communes qui ont formé les Agglos, se retrouvent avec des problématiques que les autres communes n'ont pas avec le Département.

Monsieur MANIERE soumet à l'assemblée le sujet des extensions en majorité souterraines sur son secteur. Si le secteur n'anticipe pas et pose uniquement les fourreaux ER lorsque la tranchée est ouverte pour un branchement d'assainissement, on est confronté ensuite aux travaux Orange qui va poser des poteaux pour son réseau FT et éventuellement la fibre alors que tout le secteur est dissimulé.

Il serait plus judicieux de prévoir la pose des fourreaux et une chambre au départ pour ne pas avoir ce genre de situation.

Monsieur le Président souligne le fait que la FDEE 19 n'a pas la compétence FT, on ne peut donc pas anticiper ces travaux et payer les factures. Nous avons signé une convention avec Orange pour les réaliser dans le cadre de travaux coordonnés avec les travaux ER uniquement. Il convient donc de chercher une solution sans que ces travaux apparaissent sur la facture. Ces extensions bénéficient de la PCT et Enedis refuserait de les financer.

Un délégué du Comité Syndical fait remarquer que la FDEE 19 va payer les frais d'enfouissement à la place de l'opérateur.

Vote : Pour : 31 voix  
Contre : 0 voix

## **POINT SUR LES RAR**

Concernant les travaux EP, normalement aucun bon de commande n'est émis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les travaux devront être terminés pour le 30 juin 2021.

Par contre, les travaux ER ont pris énormément de retard (10 000 000 € de RAR, soit 2 programmes), les entreprises ont pour mot d'ordre de terminer les programmes 2018 et 2019 pour la fin de l'année, tous programmes confondus.

## **VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'AFADIL (Association d'Aide aux Familles en Difficulté de Logement)**

Monsieur le Président rappelle que l'AFADIL est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 qui regroupe entre autres, le Conseil Départemental, les CCAS des grandes villes, plusieurs Communes et Communautés de Communes, EDF et ENGIE, etc ...

Monsieur le Président indique que les précédents budgets prévoyaient le versement d'une somme annuelle de 2 000 € pour contribuer au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Il propose de reconduire le versement d'une subvention pour l'année 2021.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical décide de fixer à 2 000 € la contribution de la Fédération au Fonds de Solidarité pour le logement au titre de l'année 2021.

## **REPARTITION DES REDEVANCES**

Monsieur BARTHUEL présente le tableau de répartition pour l'année 2021.

La répartition des redevances de concession entre les secteurs est proportionnelle au nombre d'abonnés et aux longueurs des lignes BT et HTA.

Le montant versé sera de 950 000 € (soit 150 000 € de moins que l'année précédente) dont 841 005 € aux secteurs d'énergie et 108 995 € aux communes.

Monsieur le Président rappelle que le budget principal a abondé la redevance pour que les secteurs conservent un niveau de travaux identique.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical accepte à l'unanimité cette répartition.

## **PROGRAMMES FACE 2021**

L'attribution des crédits est réalisée au niveau départemental entre la Diège et la FDEE 19.

A titre indicatif, l'enveloppe globale 2021 est de 2 502,3 k€.

Nous subissons une minoration de crédits car le département a deux AOD mais pas de pénalités pour crédits non consommés.

## **PRESENTATION DE LA FREQUENCE D'UTILISATION DES BORNES DE RECHARGES**

Monsieur BARTHUEL présente le rapport d'utilisation des IRVE sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020. Le coût de fonctionnement comprend les frais d'énergie pour 3 363 € et 14 686 € de frais de supervision et monétique. Les recettes de charges s'élèvent à 607 €.

139 charges ont été réalisées avec 71 badges différents.

Les bornes les plus utilisées sont celles de Beaulieu, Egletons et Argentat.

Certaines bornes ne sont pas utilisées, comme celles de Meyssac ou très peu, comme c'est le cas pour la borne d'Ayen.

## **NOUVELLE PROCEDURE DE CONSULTATION 2021-2023 D'UN OPERATEUR ECONOMIQUE POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN PLACE DE BORNES DE RECHARGE VE**

Monsieur le Président indique que le marché actuel arrive à son terme le 15 mai 2021.

Un marché va être lancé pour la deuxième phase de déploiement d'avantage accès sur les sites touristiques. Il a pour objet la fourniture de bornes de recharge de 7 KVA à 50 KVA.

Le Comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à lancer la consultation et à signer les pièces constitutives du marché.

La FDEE 19 renouvelle son marché pour la pose de bornes de recharge de 7 KVA à 50 KVA de manière à rester autonome et indépendante.

Par contre, si nous avons besoin de poser une borne de grande capacité (supérieure à 100 KVA), au croisement des autoroutes par exemple, il serait judicieux de mutualiser les offres sur ces bornes de recharge dont le coût est très élevé.

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il serait utile de participer au Lot n°1 du groupement de commande de l'entente TENAQ sachant que la FDEE 19 fait déjà partie de ce groupement de commande.

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité, décide de participer au groupement de commande de l'entente TENAQ pour le recrutement d'un opérateur économique pour la fourniture et la mise en place d'IRVE de grande capacité et donne délégation au Président pour signer tous documents techniques, administratifs et financiers.

## **GROUPEMENT D'ACHAT DE VEHICULES ELECTRIQUES**

Le syndicat de la Creuse renouvelle son marché de fourniture de véhicules électriques. La FDEE 19 et le syndicat de la Dordogne étaient déjà membres d'un groupement.

Le marché est alloté en 7 lots : location de véhicules de tourisme et utilitaires, achat de véhicules de tourisme et utilitaires, achat de véhicules ultra-compacts, achat de 2 roues électriques, achat de quadricycles électriques.

Le bureau a décidé d'envoyer un courrier aux communes membres pour connaître leurs intentions.

Les collectivités et établissements publics de notre territoire peuvent bénéficier de ce marché.

Le Comité syndical décide d'attendre le retour de la consultation pour décider ou non de l'adhésion à ce groupement d'achat.

## **GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE**

Le marché arrive à son terme au 31 décembre 2021. Il convient d'ores et déjà de lancer la procédure de recensement des nouveaux membres. Un courrier de consultation a déjà été envoyé pour une réponse au 15 avril.

Pour les membres actuels, un courrier va leur être adressé pour confirmer leur réengagement dans le marché.

L'adhésion n'engage à rien. Il est conseillé aux communes de rentrer dans le groupement même si elles ne souhaitent pas, dans l'immédiat, transférer de contrat car le marché à venir étant sur 3 ans (2022-2024), celles-ci ne pourront plus adhérer avant 2025.

## **PRESENTATION DE LA SEM Elina (Haute-Vienne, Creuse)**

Il s'agit d'une Société d'Economie Mixte créée par les Syndicats de Haute-Vienne et Creuse qui consiste à réaliser des productions d'énergie renouvelable supérieures à 100 KWH.

Actuellement, le capital est de 7 000 000 €. Tous les travaux sont financés par des emprunts.

Ils proposent aux AOD de la Corrèze, la Diège et nous même, de rentrer dans cette SEM.

La liste des actionnaires, si la Corrèze entrait dans le capital, serait :

- Collège public à hauteur de 75 % : Syndicat de la Haute-Vienne (25 %), Syndicat de la Creuse (25 %), FDEE 19 + Syndicat de la Diège (25 %).
- Collège privé à hauteur de 25 % : Banque des territoires (13 %), Crédit Agricole (5 %), Crédit Mutuel (2 %), SEM autres (5 %).

Si la Corrèze (FDEE 19 + Diège) rentrait en capital en 2021, elle devrait apporter 2 560 000 € sur 5 ans avec rattrapage de l'année 2020. La répartition entre la FDEE 19 et la Diège est à débattre.

Le portefeuille actuel est de 44 projets EnR identifiés sur les deux départements Haute Vienne/Creuse.

Une réunion de présentation et d'adhésion est prévue à Limoges le 1<sup>er</sup> juin entre les 4 syndicats d'énergie.

La somme à verser pour 2021, avec le rattrapage de 2020, s'élève à 1 228 800 € pour la Corrèze, ce qui représente un chiffre très important.

Monsieur DARTHOU indique qu'il ne faudrait pas que notre contribution serve à financer les projets sur le territoire de la Creuse. D'autre part, le Conseil Départemental de la Corrèze avait créé la SEM Energie qui a sensiblement les mêmes prérogatives. Il vaut mieux commencer par se rapprocher des structures existantes sur notre département et voir ce qui peut être proposé avant d'aller voir ailleurs.

On ne peut pas s'engager sur des sommes aussi importantes et sur un rapport aussi hypothétique sans avoir plus d'informations. D'autant plus, que nous ne sommes pas certains que le Syndicat de la Diège accepte le 50/50.

Il y a un avenir dans les énergies renouvelables, mais en Corrèze. Le département n'est pas allé assez loin dans ses démarches et aides envers les collectivités territoriales.

Ce qui fait la force d'une collectivité comme la FDEE 19, c'est la proximité. Elle peut peut-être envisager de proposer quelque chose aux collectivités dans ces domaines.

Monsieur YACINE demande si la FDEE 19 a les moyens d'adhérer aux SEM existantes sur notre territoire.

Monsieur BARTHUEL propose de prendre contact avec une collègue du syndicat de la Gironde, directrice d'une SEM, qui travaille pour les communes dans les domaines des énergies renouvelables (exemple : carrefour photovoltaïque) et de faire une présentation constructive aux élus de leur fonctionnement.

### **POINT SUR L'AVANCEE DE LA NEGOCIATION DU CAHIER DES CHARGES DE CONCESSION AVEC ENEDIS ET EDF**

Monsieur le Président propose de constituer un Comité de Pilotage aux fins de négocier le contrat de concession devant ENEDIS et EDF car il n'est pas question que le Directeur et lui-même mènent seuls les négociations.

Il propose les noms de délégués suivants : Mme Fanny BRAJOU, Mrs Jean-Noël LANOIR, Franck MAGNAUD, Christian MANIERE, Jean-Marie MOULIN, Marc RATEAU, Jean-Marie ROME.

Monsieur le Président souhaite également bénéficier d'une expertise technique, juridique, financière et comptable afin de sécuriser le renouvellement du contrat. Il est, de ce fait, nécessaire de faire appel à un opérateur économique spécialisé dans la négociation de ce type de contrat.

Le Comité syndical, après délibération, à l'unanimité, décide de lancer la négociation du contrat de concession, de constituer un Comité de Pilotage en validant les membres délégués proposés, de lancer la consultation en vue du recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement à la négociation du contrat de concession et donne délégation à Monsieur le Président pour signer toutes pièces constitutives à cette procédure de négociation.

### **ADOPTION D'UNE MOTION CONTRE LE PROJET DE REFORME DU GROUPE EDF**

Ce projet de motion (Voir annexe ci-jointe) a été diffusé auprès des délégués.

Il n'y a pas de remarque ni de modification à apporter. Le comité syndical adopte, à l'unanimité, la motion contre le projet de réforme du groupe EDF.

### **NOTIFICATION DES MARCHES EP DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DE TRAVAUX**

Monsieur le Président indique que le règlement de la consultation prévoyait de limiter l'attribution à 6 lots maximum par entreprise et non 7 comme indiqué lors de la Commission d'Appel d'Offres et aux membres du Bureau.

C'est au moment de la notification des lots aux entreprises, que les agents se sont aperçus de l'erreur. Une nouvelle CAO a donc été réunie et a statué.

C'est l'entreprise INEO qui est concernée, elle est classée en première position sur 7 lots. Les 6 lots qui doivent être attribués sont ceux pour lesquels l'entreprise obtient la meilleure note.

LOTS	NOTE TOTALE OBTENUE
n°2 - SIE D'AYEN	99,27/100
n°4 - SIE DE BEAULIEU	100/100
n°5 - SIE DE BEYNAT	100/100
n°6 - SIE DE BRIVE	99,28/100
n°7 - SIE D'EGLETONS	100/100
n°9 - SIE DE LANCHE	95,87/100
n°19 - SIE DE TULLE SUD	100/100

A la question de Monsieur MANIERE, Monsieur le Président rappelle que les notes sont réparties en fonction de deux critères : le prix pour 40 % et le mémoire pour 60 % et on ne peut pas y déroger.

Les mémoires ont été analysés par les 3 agents de la FDEE 19 en toute neutralité et transparence.

## RECAPITULATIF DES ENTREPRISES RETENUES

### SIE ARGENTAT

ENTREPRISES	SDEL					
PRIX	- 1%					
NOTES MEMOIRES	29,77					
TOTAL OBTENU	100					
CLASSEMENT	1					

Entreprise TRX Retenue : SDEL -1%

Entreprise MOE Retenue : SOCAMA 9,50%

### SIE AYEN

ENTREPRISES	INEO	CONTANT	AEL	MIANE	LACIS	
PRIX	- 12%	- 6%	- 3%	- 12,5%	- 9%	
NOTES MEMOIRES	33,24	32,89	19,20	31,55	29,90	
TOTAL OBTENU	97,27	89,92	60,83	96,95	88,87	
CLASSEMENT	1	3	5	2	4	

Entreprise TRX Retenue : INEO -12%

Entreprise MOE Retenue : DEJANTE 9,20%

### SIE B.M.T.

ENTREPRISES	SDEL	LACIS				
PRIX	- 6%	- 8%				
NOTES MEMOIRES	29,77	29,90				
TOTAL OBTENU	96,27	100				
CLASSEMENT	2	1				

Entreprise TRX Retenue : LACIS -8%

Entreprise MOE Retenue : SOCAMA 9,50%

### SIE BEAULIEU

ENTREPRISES	INEO					
PRIX	- 2%					
NOTES MEMOIRES	33,24					
NOTES PONDEREES	100					
CLASSEMENT	1					

Entreprise TRX Retenue : INEO -2%

Entreprise MOE Retenue : FDEE 19 3%

## SIE BEYNAT

ENTREPRISES	INEO	SDEL	SPIE				
PRIX	- 5%	- 4%	+ 5%				
NOTES MEMOIRES	33,24	29,77	25,99				
TOTAL OBTENU	100	91,74	66,91				
CLASSEMENT	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>				

Entreprise TRX Retenue : **INEO -5%**

Entreprise MOE Retenue : **FDEE 19 3%**

## SIE BRIVE

ENTREPRISES	INEO	CONTANT	AEL	EPEG	MIANE	DERICHB.	LACIS
PRIX	- 17%	- 5%	- 1%	- 10%	- 13%	- 1%	- 11%
NOTES MEMOIRES	33,24	32,89	19,20	33,65	31,55	10,82	29,90
TOTAL OBTENU	99,28	83,66	54,24	91,25	91,27	39,30	85,82
CLASSEMENT	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>4</b>

Entreprise TRX Retenue : **INEO -17%**

Entreprise MOE Retenue : **DEJANTE 8,40%**

## SIE EGLETONS

ENTREPRISES	INEO						
PRIX	- 8%						
NOTES MEMOIRES	33,24						
TOTAL OBTENU	100						
CLASSEMENT	<b>1</b>						

Entreprise TRX Retenue : **INEO -8%**

Entreprise MOE Retenue : **SOCAMA 9,50%**

## SIE HAUTE-VEZERE

ENTREPRISES	CONTANT	AEL	MIANE				
PRIX	- 6%	- 5%	- 10,5%				
NOTES MEMOIRES	32,89	19,20	31,55				
TOTAL OBTENU	92,94	66,39	97,55				
CLASSEMENT	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>				

Entreprise TRX Retenue : **MIANE -10,5%**

Entreprise MOE Retenue : **SOCAMA 9,50%**

## SIE LARCHE

ENTREPRISES	INEO	CONTANT	AEL	2EFR	MIANE	LACIS	
PRIX	- 15%	- 6%	- 1%	- 10%	- 12,5%	- 9%	
NOTES MEMOIRES	33,24	32,89	19,20	35,70	31,55	29,90	
TOTAL OBTENU	95,87	83,28	53,60	93,33	89,70	82,25	
CLASSEMENT	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	

INEO ne peut être attributaire de ce lot ayant 6 lots déjà attribués grâce à des notes globales supérieures (Cf Règlement de la Consultation article 1.3)

Entreprise TRX Retenue : 2EFR -10%

Entreprise MOE Retenue : DEJANTE 9,00%

## SIE LA ROCHE CANILLAC

ENTREPRISES	SPIE						
PRIX	+ 5%						
NOTES MEMOIRES	25,99						
NOTES PONDEREES	100						
CLASSEMENT	<b>1</b>						

Entreprise TRX Retenue : SPIE +5%

Entreprise MOE Retenue : SOCAMA 9,50%

## SIE LUBERSAC

ENTREPRISES	CONTANT	LACIS					
PRIX	- 6,5%	- 8%					
NOTES MEMOIRES	32,89	29,90					
TOTAL OBTENU	97,39	94,54					
CLASSEMENT	<b>1</b>	<b>2</b>					

Entreprise TRX Retenue : CONTANT -6,5%

Entreprise MOE Retenue : SOCAMA 9,50%

## SIE MERCOEUR

ENTREPRISES	SDEL						
PRIX	- 1%						
NOTES MEMOIRES	29,77						
NOTES PONDEREES	100						
CLASSEMENT	<b>1</b>						

Entreprise TRX Retenue : SDEL -1%

Entreprise MOE Retenue : SOCAMA 9,50%

## SIE MEYSSAC

ENTREPRISES	SDEL	SPIE				
PRIX	- 5%	+ 5%				
NOTES MEMOIRES	29,77	25,99				
TOTAL OBTENU	100	72,38				
CLASSEMENT	<b>1</b>	<b>2</b>				

Entreprise TRX Retenue : SDEL -5%

Entreprise MOE Retenue : DEJANTE 9,20%

## SIE ORGNAC

ENTREPRISES	CONTANT	LACIS				
PRIX	- 6%	- 9%				
NOTES MEMOIRES	32,89	29,90				
TOTAL OBTENU	95,00	94,54				
CLASSEMENT	<b>1</b>	<b>2</b>				

Entreprise TRX Retenue : CONTANT -6%

Entreprise MOE Retenue : SOCAMA 9,50%

## SIE SAINTE FEREOLE

ENTREPRISES	CONTANT	SDEL	SPIE	LACIS			
PRIX	- 5%	- 5%	+ 5%	- 9%			
NOTES MEMOIRES	32,89	29,77	25,99	29,90			
TOTAL OBTENU	93,33	87,64	64,08	94,54			
CLASSEMENT	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>			

Entreprise TRX Retenue : LACIS -9%

Entreprise MOE Retenue : DEJANTE 9,20%

## SIE SAINT PRIVAT

ENTREPRISES	AEL	MCR				
PRIX	- 3%	+ 1%				
NOTES MEMOIRES	19,20	17,77				
TOTAL OBTENU	100	86,64				
CLASSEMENT	<b>1</b>	<b>2</b>				

Entreprise TRX Retenue : AEL -3%

Entreprise MOE Retenue : DEJANTE 9,20%

## SIE SEILHAC

ENTREPRISES	CONTANT	AEL	SPIE	LACIS			
PRIX	- 5%	- 5%	+ 5%	- 9%			
NOTES MEMOIRES	32,89	19,20	25,99	29,90			
TOTAL OBTENU	93,33	68,35	64,08	94,54			
CLASSEMENT	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>			

Entreprise TRX Retenue : LACIS -9%

Entreprise MOE Retenue : DEJANTE 9,20%

## SIE TULLE NORD

ENTREPRISES	CONTANT	MIANE	LACIS				
PRIX	- 5%	- 10,5%	- 8%				
NOTES MEMOIRES	32,89	31,55	29,90				
TOTAL OBTENU	91,37	97,55	90,62				
CLASSEMENT	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>				

Entreprise TRX Retenue : MIANE -10,5%

Entreprise MOE Retenue : DEJANTE 9,20%

## SIE TULLE SUD

ENTREPRISES	INEO	LACIS					
PRIX	- 8%	- 8%					
NOTES MEMOIRES	33,24	29,90					
TOTAL OBTENU	100	93,96					
CLASSEMENT	<b>1</b>	<b>2</b>					

Entreprise TRX Retenue : INEO -8%

Entreprise MOE Retenue : DEJANTE 9,20%

Monsieur CHASSAGNARD fait remarquer qu'il faudrait prendre un peu de recul et voir ce que pensent les élus de terrain et de secteur qui ne sont peut-être pas assez écoutés par rapport aux administratifs. Les élus sont les décideurs. On a besoin des techniciens pour apporter un éclairage mais c'est tout.

Monsieur le Président indique qu'une entreprise ne peut pas être écartée si elle n'a pas d'antécédents, à savoir des courriers recommandés mentionnant des dysfonctionnements.

Monsieur SAULLE s'inquiète des entreprises qui ont soumissionné dont on ne connaît rien. Monsieur le Président indique que la FDEE n'a pas de marge de manœuvre, elle doit se fier au mémoire présenté contenant des références. Une entreprise qui se situe hors département ne peut pas être écartée si son dossier obtient une bonne note.

Monsieur DARTHOU rajoute que les élus doivent avoir la main. Les administratifs sont là uniquement pour les guider.

Par contre, en CAO le nombre de points attribués à chacun a été validé donc le dossier est clos. Il aurait fallu réfléchir avant et peut-être répartir différemment le nombre de points entre le prix et le mémoire.

Monsieur COMBE demande quel est l'intérêt de séparer les marchés ER et EP car les secteurs risquent d'avoir deux entreprises qui devront travailler en coordination.

Monsieur le Président indique qu'il s'agit uniquement d'une différence de durée de marché.

Monsieur BARTHUEL précise que cette question n'a pas été soulevée, les élus n'ont jamais demandé que les deux marchés soient associés.

Le sujet peut être soumis et étudié en réunion de commission. Le seul problème, c'est qu'il faudra rattraper l'année de décalage entre les deux marchés.

Monsieur SAULLE demande qu'un vote ait lieu. Monsieur le Président indique que ce n'est pas dans les textes. Les décisions ont été prises lors de la réunion de la CAO.

Monsieur ROUSSELY constate que les résultats sont ce qu'ils sont. Par contre, la prochaine fois, il faudra tenir compte des problèmes rencontrés lors de ce marché et que les élus aient plus de pouvoir à la CAO.

Monsieur CHASSAGNARD fait part de son expérience dans une autre collectivité où une entreprise a été évincée en raison de son incompétence.

Monsieur BARTHUEL indique que la FDEE 19 peut également évincer une entreprise à condition d'avoir des courriers à l'appui des décisions retraçant ses manquements, ses fautes, ses incompétences. Au jour d'aujourd'hui, ce n'est pas le cas, nous ne disposons d'aucun document permettant d'agir dans ce sens.

Monsieur BARTHUEL indique, que pour le prochain marché, toutes ces remarques seront prises en compte et le fonctionnement sera revu avec notamment une mise à contribution des membres des commissions concernées pour la mise en place du marché.

De même, les membres de la CAO émettront leurs avis plus clairement.

Monsieur MOULIN pense qu'il faut faire vivre les commissions car il y a de bonnes volontés, des personnes capables de prendre leurs responsabilités, tout ne doit pas peser sur les épaules du Président.

Monsieur BARTHUEL acquiesce tout en soulignant que l'organisation de ces commissions demande du temps et que les services de la FDEE sont déjà à flux tendus.

Concernant le marché de maîtrise d'œuvre, les bureaux d'études Déjante et Socama ont été retenus à 9,5 %. Il faudra revoir à la hausse les 3 % appliqués aux deux secteurs où la Fédération assure la maîtrise d'œuvre pour réduire l'écart.

Une remarque est faite à l'inverse, à savoir réduire dans les autres secteurs en passant la maîtrise d'œuvre aux services de la FDEE.

## RETROCESSION DE TERRAINS

Monsieur le Président présente à l'assemblée une demande d'achat d'un terrain cadastré C n° 1210 d'une superficie de 18 ca situé sur la Commune de Saint Julien aux Bois, sur lequel se trouvait un transformateur qui a été enlevé.

Il indique que, lorsqu'un terrain n'est plus affecté au service public de distribution d'électricité et ne supporte plus aucun ouvrage de distribution d'électricité, il n'a plus vocation à demeurer dans le domaine de la concession.

De ce fait, Monsieur le Président propose de vendre ces parcelles aux personnes physiques ou morales, qui en font la demande écrite motivée, moyennant une somme symbolique.

Après délibération, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de prendre une délibération de principe pour vendre ces terrains qui ne supportent plus aucun ouvrage de distribution d'électricité aux personnes qui en font la demande écrite et motivée moyennant une somme forfaitaire de 10 euros (Dix euros). Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

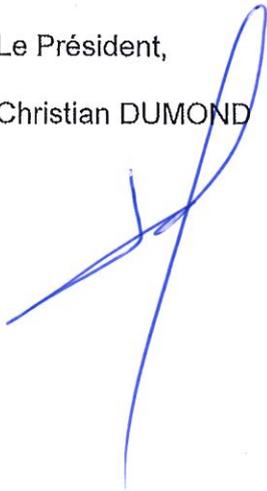
## QUESTIONS DIVERSES

- Situation sanitaire : le personnel sera en télétravail à partir du 5 avril mais assurera en roulement une permanence au bureau.  
Une dérogation sera faite aux représentants de secteur pour se déplacer sur le territoire de la FDEE 19.
- Arrivée d'un nouvel opérateur qui propose l'énergie à prix coutant. Monsieur le Président met en garde contre ces pratiques car le prix de l'énergie évolue au jour le jour en fonction du marché, à la baisse comme à la hausse. La facture peut très vite grimper.

La séance est levée à 17 h 15

Le Président,

Christian DUMOND



Le secrétaire de séance

Ali YACINE



**REPARTITION DES REDEVANCES DE CONCESSION + "PCT"  
ANNEE 2021**

			REPARTITION						
Secteurs et Communes	Abonnés Basse Tension	Longueur HTA et BT	Clé de répartition	Répartition 2021 brute	Pour mémoire 2020 brute	Article 8	Détection Participation à 50%	Avance à déduire	Redevance 2021
<b>Secteurs intercommunaux d'électrification</b>									
ARGENTAT	2 382	329	2,56%	14 720 €	17 988 €	29 600 €			44 320 €
AYEN	5 830	568	5,11%	29 417 €	23 643 €				29 417 €
B.M.T.	8 050	945	7,84%	45 096 €	55 118 €				45 096 €
BEAULIEU	2 368	335	2,58%	14 854 €	18 152 €				14 854 €
BEYNAT	2 753	298	2,56%	14 721 €	17 994 €				14 721 €
BRIVE	47 792	1 596	27,09%	155 876 €	190 782 €	36 000 €			191 876 €
EGLETONS	5 739	795	6,17%	35 530 €	43 417 €	35 600 €			71 130 €
HAUTE-VEZERE	5 125	823	6,06%	34 879 €	42 615 €				34 879 €
LARCHE	6 907	491	5,17%	29 782 €	36 421 €	32 800 €			62 582 €
LAROCHE-CANILLAC	1 775	230	1,83%	10 546 €	12 889 €				10 546 €
LUBERSAC	4 207	533	4,28%	24 658 €	30 135 €				24 658 €
MERCOEUR	2 195	343	2,55%	14 674 €	17 929 €	45 600 €			60 274 €
MEYSSAC	3 338	386	3,22%	18 537 €	22 656 €			4 500 €	14 037 €
ORGNAC	7 252	806	6,84%	39 363 €	48 114 €				39 363 €
SAINTE-FEREOLE	1 961	196	1,74%	10 033 €	12 264 €				10 033 €
SAINT-PRIVAT	3 352	418	3,38%	19 461 €	23 784 €				19 461 €
SEILHAC	5 139	552	4,75%	27 360 €	33 444 €				27 360 €
TULLE-NORD	3 357	323	2,92%	16 825 €	20 569 €	41 600 €			58 425 €
TULLE-SUD	3 922	360	3,33%	19 173 €	23 441 €	48 800 €			67 973 €
<b>Total Secteurs</b>	<b>123 444</b>	<b>10 327</b>	<b>100,00%</b>	<b>575 505 €</b>	<b>691 355 €</b>	<b>270 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>4 500 €</b>	<b>841 005 €</b>
<b>Communes</b>									
ALLASSAC					14 669 €				0 €
ARGENTAT	2 431	119	1,37%	13 039 €	13 474 €				13 039 €
BEAULIEU	1 046	46	0,56%	5 387 €	5 709 €				5 387 €
BORT LES ORGUES	2 098	79	1,07%	10 238 €	11 004 €				10 238 €
EGLETONS	2 589	98	1,33%	12 656 €	13 468 €				12 656 €
OBJAT	2 461	91	1,25%	11 938 €	12 540 €				11 938 €
TULLE	10 161	253	4,61%	44 036 €	47 317 €				44 036 €
UZERCHE	1 812	135	1,23%	11 701 €	12 025 €				11 701 €
<b>Total Communes</b>	<b>22 598</b>	<b>821</b>		<b>108 995 €</b>	<b>130 206 €</b>				<b>108 995 €</b>
<b>Total général</b>	<b>146 042</b>	<b>11 148</b>							<b>950 000 €</b>